

10 RAISONS D'ÊTRE MEMBRE

Pourquoi vous faut-il adhérer à la FAMEQ ?

1 Qui parlera pour vous si la FAMEQ ne le fait pas?

Les enjeux de l'enseignement de la musique sont plus nombreux que jamais. Les enseignants de musique ont besoin d'être solidement représentés auprès du MELS, des syndicats, des commissions scolaires et de l'ensemble de la communauté éducative. La FAMEQ est le seul organisme en mesure de jouer ce rôle.

2 Qui développera l'expertise pour répondre aux enjeux actuels?

Plusieurs enjeux nécessitent une solide expertise qui se bâtit au fil des années. Dans bien des cas, si la FAMEQ ne développe pas cette expertise, aucun autre acteur de la communauté éducative ne le fera.

3 Qui fournira l'information pertinente pour l'enseignement de la musique?

Dans le vaste monde de l'éducation, il est essentiel d'avoir accès à une information juste et complète. Les références sont multiples et parfois contradictoires. C'est pourquoi la FAMEQ collecte et diffuse l'information pertinente aux musiciens éducateurs, que ce soit sur demande, à travers la revue, le site internet ou différentes publications.

4 Qui peut rassembler l'ensemble des musiciens éducateurs de toutes tendances?

Les musiciens éducateurs sont très souvent isolés dans leur école. Pour assurer la cohérence dans l'enseignement de la musique, il est primordial d'être en mesure de rassembler l'ensemble des musiciens éducateurs, toutes tendances unies : harmonie, Orff, instruments de percussion, vents, cordes, chant, TIC, primaire, secondaire, collégial, universitaire, etc.

5 Qui proposera une vision de l'enseignement de la musique?

La FAMEQ est le seul lieu de réflexion permettant de développer une vision indépendante de l'enseignement de la musique. Cette vision repose sur la qualité de l'expérience musicale offerte aux jeunes. Si à travers la FAMEQ les enseignants ne développent pas une réelle vision de l'apprentissage de la musique, elle laisse le MELS comme seule référence en la matière.

6 Qui redéveloppera la musique dans les écoles où la musique est absente?

La FAMEQ s'implique dans plusieurs écoles où la musique est absente afin de leur permettre de développer un programme de musique signifiant.

7 Développement professionnel

Peu de commissions scolaires sont en mesure d'offrir la formation continue qui répond aux attentes des enseignants de musique. C'est pourquoi la FAMEQ assiste les équipes d'enseignants et les commissions scolaires afin qu'ils bénéficient de formations pertinentes.

8 Développement de programmes d'enrichissement

Dans un contexte où l'on souhaite rehausser les apprentissages, il faut renouveler les pratiques et proposer des enrichissements. À travers différents projets pilote, la FAMEQ développe des modèles qui pourront bientôt bonifier l'expérience offerte aux jeunes au sein de l'école québécoise. Les rassemblements musicaux, le Musigo, les ateliers-concert sont autant de projets qui contaminent déjà plusieurs écoles.

9 Qui la FAMEQ représente-t-elle?

En plus de lui donner des moyens, votre adhésion donne du poids et de la crédibilité à la Fédération devant le MELS et les autres interlocuteurs.

10 Parce que votre argent vous revient...

L'argent que vous investissez dans la FAMEQ vous revient sous trois formes. D'abord, la cotisation à la FAMEQ est déductible d'impôt, vous garantissant ainsi un retour de 30% à 50%. Ensuite, votre carte de membre vous permet de profiter de rabais et de services auprès de différents fournisseurs. Enfin, chaque dollar en frais d'adhésion, la FAMEQ va chercher près de 10 \$ afin d'offrir des services aux musiciens éducateurs.